

Note introductive sur deux appels à propositions

**« Innovations sociales
numériques basées sur les
données en Afrique »**

**Initiative « Gouvernance des
données pour l'Afrique »**

BEL22006-10001

Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Objectif de la présente note	3
1.2	Clause de non-responsabilité	3
1.3	Partenaires	3
1.3.1	Enabel — Agence belge de développement et son programme Wehubit	3
1.3.2	HAUS — Institut finlandais de gestion publique	4
1.3.3	ESTDEV — Centre estonien pour le développement international	4
2	L’initiative « Gouvernance des données pour l’Afrique »	5
2.1	Origine et objectifs	5
2.2	Raison d’être des deux appels à propositions	6
2.3	Mise à l’échelle des innovations sociales numériques (ISN) basées sur des données	7
2.3.1	Digitalisation basée sur les données	7
2.3.2	Innovation	8
2.3.3	Appui au processus d’innovation	8
2.3.4	Autres caractéristiques	10
3	Les deux appels à propositions	11
3.1	Objectifs général et spécifiques de l’appel à propositions	11
3.1.1	Objectif général	11
3.1.2	Objectifs spécifiques	11
3.2	Contexte de l’appel 1 et de l’appel 2	12
3.2.1	Appel 1 : Subsidés et renforcement des capacités pour les institutions publiques, les universités, les organisations de la société civile, les ONG et autres [Coordonnés par Enabel]	12
3.2.2	Appel 2 : « Think Like an Investor » un appel pour les acteurs du secteur privé [Coordonné par HAUS & ESTDEV]	13
3.3	Portée thématique des deux appels à propositions	13
3.4	Portée géographique des appels à propositions conjoints	14
3.4.1	Liste des pays : Appel 1	14
3.4.2	Liste des pays : Appel 2	14
3.5	Thèmes et principes transversaux	14
3.6	Phases et chronogrammes des deux appels	17

1 Introduction

1.1 Objectif de la présente note

La présente note introductive vise à fournir un contexte et des orientations supplémentaires aux (co)demandeurs et associé-es potentiellement intéressé-es par les deux appels, organisés par Enabel, HAUS et ESTDEV.

Outre une introduction générale au cadre dans lequel ces appels sont organisés, la note introductive donne aussi des informations supplémentaires sur les concepts, mécanismes et approches pertinents. En outre, la note introductive renferme les objectifs généraux et spécifiques de ces deux appels, ce qui permet aux entités potentiellement intéressées de mieux comprendre la raison d'être de leur organisation.

La note introductive contient également des précisions sur la structure des deux appels et les possibilités de soutien correspondantes. Ces appels seront lancés en parallèle, tout en utilisant le même mécanisme d'appel à propositions, ce qui permettra d'impliquer une diversité de parties prenantes dans l'écosystème numérique.

Enfin, veuillez noter que cette note introductive est destinée à compléter les directives officielles et les annexes des deux appels à propositions.

1.2 Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente note introductive n'ayant aucune valeur juridique, elles ne sont donc pas contraignantes. Elles ont pour simple objectif de fournir un contexte supplémentaire concernant les deux appels à propositions aux (co)demandeurs et associé-es potentiellement intéressé-es. En tant que telle, la remise de ce document doit être interprétée comme une courtoisie des agences organisatrices des appels susmentionnés.

Veuillez noter que les critères d'éligibilité et de sélection contraignants pour ces deux appels à propositions figurent dans les directives, qui peuvent être consultées sur la page d'accueil de l'appel à propositions¹.

1.3 Partenaires

Comme indiqué précédemment, les deux appels sont organisés par trois organisations européennes de développement : Enabel, HAUS & ESTDEV². Ces organisations et leur expertise sont brièvement décrites ci-dessous.

1.3.1 Enabel — Agence belge de développement et son programme Wehubit

Enabel est l'agence de développement du gouvernement fédéral belge. Elle est chargée de mettre en œuvre les priorités politiques de la coopération gouvernementale belge. En outre, Enabel accroît sa valeur ajoutée en réalisant des missions pour d'autres entités (par exemple, l'Union européenne, d'autres États membres de l'UE, des fonds mondiaux, des

¹ Veuillez noter que chaque appel a ses propres directives. Vous trouverez infra au point 3. « Les deux appels à propositions » à la page 11 de plus amples informations concernant l'éligibilité et les possibilités de soutien de ces appels

² Voir le point 3. « Les deux appels à propositions » à la page 11 pour plus d'informations sur les rôles de chaque agence de développement et leurs appels respectifs

gouvernements régionaux, etc.). Ce faisant, Enabel a pour ambition de promouvoir un développement international durable.

Wehubit est le programme phare d'Enabel sur l'innovation sociale numérique (ISN)³. Ce programme vise à stimuler l'innovation sociale numérique en tant que vecteur pour accélérer le développement inclusif et durable, réduire les inégalités et autonomiser les personnes dans les pays partenaires de la Belgique. Pour ce faire, elle apporte un soutien financier sous la forme de subsides, renforce les capacités des organisations partenaires dans des domaines spécifiques et stimule l'apprentissage entre pairs.

Depuis 2018, Wehubit identifie et soutient les ISN par le biais d'appels à propositions dédiés. Jusqu'à présent, ce programme a appuyé 27 projets partenaires mis en œuvre par plus de 50 organisations partenaires dans 14 pays d'Afrique et du Moyen-Orient, grâce à des fonds à la fois belges et européens.

1.3.2 HAUS — Institut finlandais de gestion publique

Fort de 50 ans d'expérience dans le renforcement des capacités de la fonction publique et les réformes du service public, HAUS est l'un des principaux organismes de formation et de développement du secteur public en Finlande.

Il offre des services de développement aux organisations du secteur public en vue d'améliorer leurs pratiques. Parmi ses services figurent des activités de développement autour du leadership stratégique, de la gestion de la qualité et du développement des ressources humaines. En outre, HAUS fournit des outils et des pratiques numériques dans le cadre de la transformation numérique de la gouvernance. HAUS est une institution clé pour le compte de la Finlande dans l'organisation et la gestion de projets internationaux qui combinent un large éventail d'expert-es provenant de différentes agences gouvernementales.

Par ailleurs, HAUS participe activement à la coopération internationale tout en encourageant l'exportation de l'expertise finlandaise ainsi que la coopération entre les administrations. Cet institut fait montre d'une solide expérience dans le développement des administrations publiques, et ce, tant en Finlande qu'au niveau international.

HAUS dirige, coordonne et participe également à divers projets de développement financés par l'UE et d'autres projets internationaux, en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux. Il propose un large éventail d'assistance technique comme le renforcement des capacités, le développement et la gestion de projets, le transfert de connaissances et le partage d'expertise des secteurs public et privé à diverses initiatives de développement international. La participation de HAUS à des projets est guidée par les relations internationales entre l'UE et la Finlande, ainsi que par les politiques en matière de voisinage et d'élargissement.

1.3.3 ESTDEV — Centre estonien pour le développement international

Le Centre estonien pour le développement international (ESTDEV) est une fondation financée par le gouvernement, responsable de la gestion et de la mise en œuvre de la coopération internationale au développement et des projets d'aide humanitaire de l'Estonie. Il atteint cet objectif grâce à des partenariats et des investissements qui réduisent la pauvreté, renforcent la gouvernance démocratique, mettent en place des économies durables et aident les populations à sortir des crises humanitaires et à progresser au-delà de l'assistance.

³ De plus amples informations sur les innovations sociales numériques (ISN) sont incluses dans la présente note, voir le point 2.3 « Mise à l'échelle des innovations sociales numériques (ISN) basées sur des données » à la page 6.

ESTDEV a pour rôle d'autonomiser et d'inspirer les pays partenaires de l'Estonie à fixer des objectifs et à trouver des solutions créatives pour mettre en œuvre leurs plans de développement. En partageant sa propre expérience des réformes réussies, la coopération au développement de l'Estonie nourrit l'ambition d'aider les pays partenaires à acquérir l'autonomie et la capacité de mener leur propre parcours de développement de telle sorte qu'ils soient bénéfiques et incluent tous les groupes de la société.

Afin de devenir le centre d'excellence de la coopération au développement et de l'aide humanitaire estonienne, ESTDEV a recours à des expert-es de haut vol issu-es d'organisations de la société civile estonienne, du secteur public et du secteur privé. Ce faisant, nous nous assurons que les projets que nous mettons en œuvre sont durables et répondent aux attentes et aux besoins du pays partenaire.

En mettant en œuvre des projets stratégiques et significatifs, ESTDEV poursuit trois objectifs majeurs : améliorer la visibilité de l'Estonie en tant que donateur et partenaire international, augmenter la proportion de financements étrangers et unifier la coopération au développement et la politique étrangère et la diplomatie économique de l'Estonie.

ESTDEV ambitionne de devenir un centre de compétences, de créer et de développer une expertise en matière de coopération au développement et de gestion des crises humanitaires en Estonie. Par ces actions, ESTDEV s'efforce de sensibiliser davantage encore les Estonien-nes au rôle joué par la coopération au développement en tant que moteur de promotion des objectifs en termes de sécurité mondiale et de développement durable.

2 L'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique »

2.1 Origine et objectifs

L'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique » est un programme de trois ans et demi qui vise à soutenir une « économie et une société des données centrées sur le développement et l'humain en Afrique ». Elle s'inscrit dans un partenariat stratégique plus large entre l'Union africaine et l'Union européenne concernant la coopération numérique ; elle est considérée comme un élément clé de la vision commune UA-UE pour une croissance économique soutenue et durable.

Cette initiative est financée conjointement par l'Union européenne, l'Allemagne et la Finlande. En outre, la Belgique, l'Estonie et la France apportent leur expertise et leurs contributions par l'intermédiaire de leurs agences de développement (Enabel, ESTDEV et Expertise France).

L'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique » rassemble donc l'Union africaine, l'Union européenne ainsi que cinq États membres européens (BE, DE, EE, FI et FR) en vue d'atteindre l'objectif précité. Cette initiative comprend plus précisément trois objectifs spécifiques :

- **Objectif spécifique 1** (« Volet Politique ») : Renforcer les politiques et réglementations globales et harmonisées régissant les données personnelles et non personnelles ;

- **Objectif spécifique 2** (« Volet Cas d'utilisation ») : Tirer parti de l'utilisation des données et des flux de données transfrontaliers pour créer de la valeur (sociétale) et inspirer les réglementations dans des secteurs sélectionnés ;
- **Objectif spécifique 3** (« Volet Infrastructures ») : Accroître le nombre de propositions bancables pour des investissements dans des infrastructures de données vertes et sécurisées, au moyen du mécanisme d'investissement numérique (*Digital Investment Facility* – DIF).

Le groupe cible de l'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique » reflète la nature hétérogène des écosystèmes numériques et de données en Afrique : institutions publiques nationales/régionales, universités, organisations de la société civile, secteur privé, etc. Les trois volets de cette initiative sont organisés de sorte à viser des modalités de coopération complémentaires avec les différentes parties prenantes susmentionnées.

Il est important de relever que les deux appels, organisés par Enabel, HAUS et ESTDEV, font partie intégrante de ce que l'on appelle le « Volet Cas d'utilisation ». Vous trouverez au chapitre suivant plus d'informations sur la raison d'être des appels et la contribution envisagée à l'objectif général de l'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique ».

2.2 Raison d'être des deux appels à propositions

Comme indiqué supra, le deuxième objectif spécifique de l'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique » vise à tirer parti de l'utilisation des données et des flux de données transfrontaliers pour créer de la valeur (sociétale) et inspirer les réglementations dans des secteurs sélectionnés.

Selon Enabel, HAUS & ESTDEV, la création de valeur et l'identification d'approches réglementaires innovantes dans les économies africaines grâce aux données ne peuvent s'avérer durables que si le processus et ses objectifs sont soutenus et portés par l'ensemble de l'écosystème numérique d'un pays ou d'une région. À cet égard, il est nécessaire d'adopter une approche multipartite afin de garantir une contribution significative à l'exploitation du recours aux données en Afrique.

Les acteurs du secteur privé sont le plus souvent le fer de lance de ces écosystèmes numériques en Afrique, accélérés par un intérêt croissant pour la scène technologique africaine, l'appui réglementaire des gouvernements locaux et les investissements (internationaux) correspondants. Néanmoins, adopter une approche multipartite de l'innovation et de la transformation numérique est essentiel pour garantir que les développements sont bénéfiques pour la société dans son ensemble et durables. En ce sens, les institutions gouvernementales et autres acteurs à but non lucratif tels que l'entrepreneuriat social, les universités, les ONG et les organisations de la société civile méritent également leur place au sein des écosystèmes numériques.

Enabel, HAUS et ESTDEV ont par conséquent décidé d'unir leurs forces dans le cadre de l'organisation de deux appels à propositions : l'un destiné aux acteurs du secteur public et à but non lucratif, l'autre au secteur privé. Outre la possibilité d'étendre la portée géographique de ces appels, la collaboration valorise aussi l'expertise et l'expérience des organisations avec des acteurs spécifiques des écosystèmes numériques africains.

2.3 Mise à l'échelle des innovations sociales numériques (ISN) basées sur des données

Comme indiqué supra, les deux appels à propositions font partie intégrante du « Volet Cas d'utilisation » de l'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique ». Plus précisément, **les deux appels ont pour objectif commun d'identifier et de transposer à plus grande échelle les innovations sociales numériques basées sur les données**, définies comme des innovations numériques visant à relever des défis sociétaux dans divers secteurs grâce à l'utilisation et/ou au partage de données.⁴

De nombreux défis sociétaux (par exemple, le changement climatique, l'e-santé/les épidémies, les migrations, la gestion des ressources naturelles, l'agriculture climato-intelligente, l'inclusion numérique, etc.) ne s'arrêtant pas aux frontières nationales, **les appels accordent donc la priorité aux ISN qui contribuent à stimuler/faciliter les flux de données transfrontaliers**. Quoi qu'il en soit, les appels apprécient également les ISN qui peuvent démontrer un potentiel concret de reproduction dans d'autres pays et/ou de mise à l'échelle au niveau multipays/régional.

Dans ce chapitre, nous proposons aux (co)demandeurs et associé-es potentiellement intéressé-es notre interprétation commune des concepts clés qui constituent le fondement de ces deux appels à propositions :

- Digitalisation
- Innovation
- Transposition à plus grande échelle
- Approche basée sur les données

En ce qui concerne le calendrier des appels, veuillez noter qu'un calendrier indicatif pour les deux appels figure ci-dessous (p. 17).

2.3.1 Digitalisation basée sur les données

Ces 10 dernières années, la digitalisation et l'utilisation des données se sont progressivement imposées dans tous les aspects de notre vie. Au-delà des avancées technologiques attendues, la crise du COVID-19 — bien que tragique en termes de santé, de bien-être social et d'économie — a agi comme un catalyseur de l'innovation et de la transformation numérique des sociétés à l'échelle mondiale, basée sur les données.

Dans le secteur du développement international et des partenariats, il est impératif de changer de paradigme et d'abandonner l'approche qui considère la digitalisation comme un simple moyen de tirer parti du développement. A contrario, elle exige une perspective qui positionne l'innovation et la transformation numérique basée sur les données comme un volet indispensable pour garantir un développement approprié dans un monde de plus en plus fortement digitalisé et axé sur les données.

Malgré la persistance de fractures numériques, les cinq dernières années ont connu une hausse considérable du nombre d'utilisateurs et utilisatrices d'internet en Afrique subsaharienne, atteignant 30 % de la population totale grâce à une croissance à deux chiffres en points de pourcentage depuis 2018. Il est par ailleurs intéressant de relever que la majeure partie de la hausse du trafic de données dans la région a été facilitée par les réseaux mobiles. L'utilisation généralisée de smartphones a entraîné des transformations significatives, en

⁴ Les objectifs généraux et spécifiques des deux appels à propositions sont définis ci-dessous, voir le point 3. « Les deux appels à propositions » à la page 11

améliorant la connectivité, l'accès à l'information, les perspectives économiques et l'autonomisation sociale de millions de personnes. En 2020, l'adoption des smartphones en Afrique subsaharienne a atteint les 64 % et devrait passer à 75 % d'ici à 2025. Cette croissance devrait se poursuivre au fil de l'amélioration de l'accès à internet et de la diminution des prix de la téléphonie mobile, ce qui créera ainsi un environnement propice à la création, à l'utilisation et au partage des données.

Toutefois, à côté des nombreuses possibilités qu'elle offre, l'intégration croissante dans le monde des données et du numérique entraîne également un certain nombre de risques et de défis, tant pour les individus que pour les organisations, les gouvernements et les sociétés dans leur ensemble. Les défis liés à la fracture numérique (en termes de genre), à l'utilisation abusive de données (personnelles), à la consommation énergétique élevée, à la cybersécurité, aux fake news, aux cadres juridiques appropriés, à l'interopérabilité et à la confidentialité des données se multiplient en parallèle. Dans l'optique de relever ces défis, il devient vital d'adopter une approche basée sur les données, non seulement pour slalomer entre les nouveaux écueils, mais aussi pour garantir un environnement propice à la protection des droits fondamentaux de toutes les personnes.

2.3.2 Innovation

Bien que de nature diverse et hétérogène, l'innovation peut se décrire comme « une solution nouvelle et/ou améliorée — identifiée comme des produits, des services et/ou des processus — présentant la capacité de transformation nécessaire pour accélérer l'impact », dans le droit fil de la définition donnée par l'International Development Innovation Alliance (IDIA).

Afin de vérifier qu'une solution peut être qualifiée d'innovation, Enabel, HAUS et ESTDEV respectent les trois critères suivants :

1. la solution doit être **nouvelle ou inédite dans le contexte spécifique**, et à tout le moins « nouvelle » ou « inédite » pour les utilisateur·rices finaux·ales visé·es ;
2. la solution est déjà **mise en œuvre** ; elle doit avoir été testée et pilotée. Les concepts ou idées n'ayant pas fait l'objet de tests empiriques ne sont pas encore considérés comme des innovations dans le cadre des appels à propositions (voir infra – « mise à l'échelle ») ;
3. la solution doit offrir un **potentiel d'impact à plus grande échelle** ; Enabel, HAUS et ESTDEV rechercheront les solutions innovantes qui peuvent être reproduites et qui ont un potentiel d'application à plus grande échelle.

Avant toute chose, Enabel, ESTDEV et HAUS perçoivent l'innovation non pas simplement comme un outcome, mais comme un processus. Qui dit innovation dit expérimentation, apprentissage et production de nouvelles connaissances et idées, depuis le stade de l'idéation jusqu'à l'atteinte d'un impact significatif. Tout au long de la phase de mise en œuvre de ces deux appels à propositions, les trois agences de développement se positionneront en tant que partenaires de confiance dans les efforts d'innovation des projets, dans le but de minimiser les risques et de maximiser les chances d'avoir un impact innovant et évolutif.

2.3.3 Appui au processus d'innovation

Ces deux appels à propositions viseront spécifiquement à soutenir la poursuite du développement et de la mise à l'échelle d'ISN existantes. Bien qu'il existe différentes façons de visualiser un processus de maturité de l'innovation, Enabel, HAUS et ESTDEV

recommandent d'utiliser le cadre développé conjointement par l'IDIA et l'OCDE, et qui se réfère à un processus de mise à l'échelle et d'innovation en 6 étapes.

Dans cette visualisation, les différentes étapes de mise à l'échelle d'un processus d'innovation sont présentées de manière linéaire. Dans la réalité, nous constatons que le processus est

A High-Level Architecture for Scaling Innovation



souvent itératif et moins strict, voire organisé. Au fur et à mesure que les innovations franchissent les étapes de la mise à l'échelle, elles gagnent en « maturité » et l'on acquiert davantage de connaissances sur leurs efficacité et impact potentiel.

Dans une version plus simplifiée, ces étapes de mise à l'échelle peuvent être catégorisées comme suit :

- **Innovation à un stade précoce** (précision du problème, idéation, recherche et développement) : dans la phase initiale, le parcours d'innovation débute par l'identification d'un problème, l'émergence d'idées créatives et la conduite d'une recherche et d'un développement rigoureux. Cette phase jette les bases de solutions potentielles, en favorisant une compréhension approfondie du contexte du problème et des possibilités de changement. Elle se caractérise par l'exploration d'idées novatrices et la formulation de concepts initiaux posant les bases d'un développement futur ;
- **Test et itération** (développement d'une « proof of concept » et test) : au fur et à mesure de la progression de l'innovation, elle entre dans une phase dynamique de test et d'itération. Une « proof of concept » est élaborée pour valider la faisabilité et la fonctionnalité de l'idée. Les tests exposent l'innovation à des conditions réelles, ce qui facilite la collecte d'un précieux feedback des utilisateur·rices ;
- **Transition vers une plus grande échelle et mise à l'échelle proprement dite** (accroissement de l'impact des innovations réussies à petite échelle) : les innovations fructueuses au terme de la phase de test s'engagent sur la voie d'un impact plus large. La transition vers une plus grande échelle implique une planification stratégique de la manière d'étendre la portée et l'efficacité de l'innovation. La mise à l'échelle proprement dite implique des efforts délibérés pour reproduire les outcomes fructueux dans des contextes plus larges, en amplifiant les avantages et en relevant les défis liés à l'évolutivité. Une mise à l'échelle durable réclame une approche holistique qui prend en compte des facteurs tels que l'affectation des ressources, l'engagement des parties prenantes et l'adaptabilité à des environnements diversifiés.

Les deux appels à propositions visent spécifiquement à identifier les innovations qui ont fait leurs preuves (phase 3), qui sont en cours de mise à l'échelle (phase 4) ou qui ont déjà atteint cette phase (phase 5). **Cela signifie que, pour pouvoir être admises, les solutions proposées doivent avoir déjà franchi les premières étapes de l'idéation, du prototypage et de l'expérimentation, et avoir fait l'objet d'au moins une étude de cas réussie, de préférence dans le ou les pays où elles doivent être mises en œuvre.**

2.3.4 Autres caractéristiques

Une analyse spécifique des ISN basées sur des données nous amène au constat que les données peuvent jouer un rôle crucial dans la création, la mise en œuvre et la mise à l'échelle des innovations numériques qui répondent à toute une série de défis sociétaux. Quelques exemples sont donnés infra à titre de référence.

- **Prise de décisions éclairées** : Les données fournissent des informations sur la situation actuelle et aident à comprendre les nuances de la question sociale en jeu. Les décideur-euses peuvent faire des choix éclairés en se basant sur des preuves empiriques plutôt que sur des hypothèses ou des intuitions.
- **Conception centrée sur l'utilisateur-riche** : Les données permettent d'identifier des domaines ou des groupes démographiques spécifiques qui requièrent de l'attention. Les organisations et décideur-euses politiques peuvent ainsi adapter les interventions aux besoins uniques des différents groupes, en veillant à ce que les ressources soient affectées là où elles sont les plus nécessaires.
- **Impact mesurable** : Une approche basée sur les données facilite l'établissement d'objectifs clairs et mesurables. En fixant des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART), les organisations sont en mesure de suivre les progrès réalisés et d'évaluer l'impact de leurs initiatives au fil du temps.
- **Redevabilité et transparence** : Une approche basée sur les données favorise la redevabilité et la transparence. Les parties prenantes, y compris le public, peuvent évaluer l'efficacité des initiatives en examinant les statistiques et les outcomes basés sur les données, en favorisant la confiance dans le processus décisionnel et en encourageant la participation et la collaboration actives des parties prenantes (y compris les communautés et les individus)
- **Amélioration continue** : La collecte et l'analyse régulières des données encouragent l'amélioration continue. Au travers du monitoring des outcomes et des enseignements tirés tant des succès que des échecs, les organisations peuvent adapter leurs stratégies, en affinant les interventions dans l'optique d'atteindre de meilleurs résultats au fil du temps.
- **Évolutivité** : Les informations basées sur les données permettent d'identifier les modèles et meilleures pratiques fructueux qui peuvent être transposés à plus grande échelle pour relever des défis similaires dans des contextes différents. Cette évolutivité est essentielle pour aboutir à un impact généralisé et durable. L'évolutivité peut également être d'ordre géographique, du niveau national à un autre pays ou d'ordre régional.
- **Démonstration de l'impact aux bailleurs de fonds** : Pour les organisations qui recherchent le financement d'initiatives sociales, une approche basée sur les données est essentielle pour démontrer l'impact de leur travail. Les donateurs et investisseurs sont plus enclins à soutenir des projets qui se fondent sur des données et des preuves solides.
- **Analyse prédictive** : Les informations basées sur les données permettent une modélisation prédictive, qui aide les organisations à anticiper les tendances et les défis futurs. Cette anticipation permet de prendre des mesures proactives, de réduire les risques et d'améliorer la viabilité à long terme des initiatives sociales.

En s'appuyant sur les données collectées, les décideur-euses peuvent aborder des problèmes sociaux complexes et proposer des solutions réactives, impactantes et à même de répondre aux besoins en constante évolution des communautés qu'ils et elles servent. Cette approche

permet non seulement de renforcer l'efficacité d'une innovation, mais aussi de contribuer à sa durabilité et à sa réussite à long terme.

Dans les deux appels à propositions, **la priorité sera accordée aux ISN qui contribuent ou facilitent les flux de données transfrontaliers ou, en d'autres termes, qui facilitent l'échange harmonieux de données et d'informations personnelles et non personnelles entre individus, organisations et gouvernements de différents pays.** Quoi qu'il en soit, l'appel apprécie également les ISN qui peuvent démontrer un potentiel concret de reproduction dans d'autres pays et/ou de mise à l'échelle au niveau multipays/régional.

La majorité des problèmes de société ne se limitant pas aux frontières nationales, les flux de données transfrontaliers sont devenus de plus en plus essentiels pour les ISN prêtes à être transposées à plus grande échelle. À titre illustratif, le partage d'informations par le biais de données peut déboucher sur une interconnexion et une collaboration accrues multipays, régionales et internationales, ce qui permet donc de prendre des décisions plus efficaces et d'aboutir à des solutions concrètes, inclusives et impactantes par rapport aux défis sociétaux.

Parmi les exemples, nous pouvons citer :

- les ISN facilitant l'échange transfrontalier d'informations relatives à l'état de la végétation, aux niveaux d'eau douce et aux réserves alimentaires afin d'atténuer les crises alimentaires régionales, de faciliter la transhumance et d'éviter les conflits liés (à l'accès) aux ressources naturelles ;
- les ISN contribuant à garantir l'interopérabilité entre les administrations nationales/régionales de la santé, tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays. Le partage structuré et sécurisé de données sanitaires, y compris de données épidémiologiques, permet la mise en œuvre de mesures préventives visant à accroître la sensibilisation et, plus important encore, à atténuer la propagation des maladies ;
- les ISN facilitant l'intégration économique des communautés (rurales et urbaines) en offrant des services financiers numériques (transfrontaliers) accessibles et à faibles restrictions, générant des opportunités pour l'entrepreneuriat et/ou l'employabilité (par exemple, l'accès à des données du marché, la facilitation de partenariats (transfrontaliers), l'accès à des opportunités d'emploi, etc.).

3 Les deux appels à propositions

3.1 Objectifs général et spécifiques de l'appel à propositions

3.1.1 Objectif général

L'objectif général des deux appels à propositions est d'identifier et de soutenir la mise à l'échelle des innovations sociales numériques (ISN) basées sur des données en Afrique.

3.1.2 Objectifs spécifiques

- Objectif spécifique 1 : Identifier et soutenir la mise à l'échelle des ISN basées sur des données *mises en œuvre par des institutions publiques, des universités, des organisations de la société civile (OSC), des organisations non gouvernementales*

(ONG) et/ou des entreprises sociales par le biais d'un mécanisme de subside et d'un renforcement des capacités

- **Objectif spécifique 2** : Identifier et soutenir la mise à l'échelle des ISN basées sur des données mises en œuvre par des acteurs du secteur privé par le biais d'un mécanisme de partenariat/courtage en investissement et d'un renforcement des capacités en matière de propension à investir

3.2 Contexte de l'appel 1 et de l'appel 2

Comme le reflètent les objectifs spécifiques, ces appels à propositions comprennent deux appels distincts, chacun se concentrant sur un ensemble différent de parties prenantes dans les écosystèmes numériques et de données en Afrique. Pendant une période approximative de 18 mois⁵, les ISN sélectionnées pour cet appel bénéficieront d'un appui ciblé.

Alors que le premier appel se concentre sur l'octroi de subsides et le renforcement des capacités des institutions publiques (nationales et/ou régionales), des universités, des OSC, des ONG et d'autres acteurs à but non lucratif (tels que des entreprises sociales ou des associations professionnelles à but non lucratif), le second appel se focalise lui exclusivement sur les propositions émanant du secteur privé.

La raison principale de l'organisation en parallèle de ces deux appels a trait à la « *Loi belge portant organisation du budget et de la comptabilité de l'État fédéral* » qui précise la nature des organisations éligibles à l'octroi de subsides.^[10]

3.2.1 Appel 1 : Subsides et renforcement des capacités pour les institutions publiques, les universités, les organisations de la société civile, les ONG et autres [Coordonnés par Enabel]

L'appel 1 renforcera l'implication des écosystèmes numériques et de données nationaux et/ou régionaux dans le développement et la concrétisation des cas d'utilisation des données qui visent à relever les défis sociétaux (par exemple, combler les écarts entre les sexes, les zones rurales et urbaines, en termes de connectivité et autres).

Pour ce faire, il apportera un soutien financier (subsides à hauteur de 300.000 euros par ISN basée sur des données) à diverses parties prenantes (secteur public, universités, OSC, entreprises sociales). Des activités spécifiques de renforcement des capacités pour les entités identifiées/appuyées viendront compléter ce soutien. Combiner le soutien financier (c.-à-d. des subsides) et le renforcement des capacités permet aux entités ciblées de transposer à plus grande échelle des ISN existantes (à un stade précoce) basées sur des données.

La raison d'être de cet appel est de promouvoir une véritable approche multipartite en vue du développement et de la consolidation des écosystèmes numériques et de données en Afrique, et ce, tant au niveau national que régional. De plus, en identifiant des ISN basées sur des données à partir d'une approche fondée sur les droits humains (HRBA), l'appel ambitionne d'appuyer les ISN en mesure de contribuer au renforcement/à la facilitation de la collaboration entre le gouvernement (porteurs de devoirs) et les titulaires de droits (citoyen·nes/OSC).

⁵ Pour un aperçu plus détaillé du chronogramme, voir le point 3.6 « Chronogramme des deux appels à propositions » à la page 17

Cet appel a pour objectif de permettre aux acteurs à but non lucratif d'utiliser les données collectées pour améliorer la qualité de la prise de décision et de l'élaboration de politiques.

3.2.2 Appel 2 : « Think Like an Investor » un appel pour les acteurs du secteur privé [Coordonné par HAUS & ESTDEV]

En réponse à l'importance croissante des innovations numériques pour relever les défis sociétaux, l'appel 2 intitulé « Think Like an Investor » a été lancé.

La raison d'être de cet appel est de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) dans la mise à l'échelle d'ISN basées sur des données, mises en œuvre par des acteurs du secteur privé, par le biais d'un mécanisme de partenariat/courtage en investissement et d'un renforcement des capacités en matière de propension à investir. Il ambitionnera également de cibler tout particulièrement les ISN activement impliquées dans l'innovation numérique visant à créer un impact social. Nous recherchons en outre activement des ISN dont les modèles peuvent être reproduits, afin de faciliter leur expansion dans différents pays.

L'appel à propositions y parviendra en adoptant une approche globale, qui offre des programmes de formation sur mesure, un mentorat personnalisé et des possibilités de nouer des liens avec des partenaires internationaux et des investisseurs potentiels. En mettant à disposition ces ressources et systèmes d'appui essentiels, l'appel a pour but de développer un écosystème dynamique d'innovation numérique et d'entrepreneuriat aux quatre coins de l'Afrique. Grâce à son soutien à la croissance d'ISN dans le secteur privé, l'appel s'efforce de stimuler le développement durable, la croissance économique et l'impact social positif sur l'ensemble du continent.

3.3 Portée thématique des deux appels à propositions

La portée thématique tourne autour de la promotion de l'utilisation et du partage des données, dans le droit fil des objectifs généraux de l'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique » et des priorités thématiques des agences organisatrices. Cette convergence garantit une approche unifiée dans le cadre du « Volet Cas d'utilisation » et soutient l'impact à long terme des ISN appuyées.

Il est important de relever que le comité de sélection se concentrera de même sur l'objectif global de la proposition, et qu'il ne se contentera pas de prendre en compte la sous-thématique proposée. En bref, les ISN basées sur des données sont censées contribuer à combler les fractures numériques existantes (par exemple, entre les zones urbaines et rurales, entre les sexes, entre les jeunes).

Vous trouverez ci-dessous les thèmes clés prioritaires dans les deux appels :

- L'e-santé/les épidémies
- L'inclusion numérique, qui englobe des questions telles que les écarts entre les jeunes et les genres, les droits numériques, les compétences numériques/l'éducation, le travail décent et la protection sociale
- Le changement climatique, qui couvre des domaines tels que la transition énergétique, la gestion des ressources naturelles, la gestion des déchets et l'agriculture durable et climato-intelligente

- La gouvernance, y compris la mobilisation des ressources, la cohésion sociale/la paix-la sécurité, les villes intelligentes, les transports et la gestion des impôts et des douanes

Par ailleurs, l'appel 2 offre une certaine flexibilité grâce à une portée thématique plus vaste, ce qui permet aux ISN d'également gérer les domaines suivants :

- Inclusion financière, finance ouverte et services bancaires
- Cadres réglementaires
- Énergie — défis connexes.

3.4 Portée géographique des appels à propositions conjoints

Dans un souci de cohérence et de viabilité à plus long terme des ISN appuyées, les deux appels à propositions cibleront certains pays et leur accorderont la priorité.

Veillez noter que la portée géographique se limite à un ensemble spécifique de pays pour chaque appel, dans lequel chaque pays dispose de plusieurs organisations de développement (c.-à-d. Enabel, HAUS et ESTDEV) qui ont des programmes et des activités en cours ou planifiés. En outre, ces listes tiennent également compte des autres activités du Volet Cas d'utilisation de l'initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique » (c.-à-d. les cas d'utilisation identifiés par la GIZ).

3.4.1 Liste des pays : Appel 1

L'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burundi, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Nigeria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Somalie, la Tanzanie et la Zambie⁶.

3.4.2 Liste des pays : Appel 2

L'Afrique du Sud, le Botswana, le Kenya, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

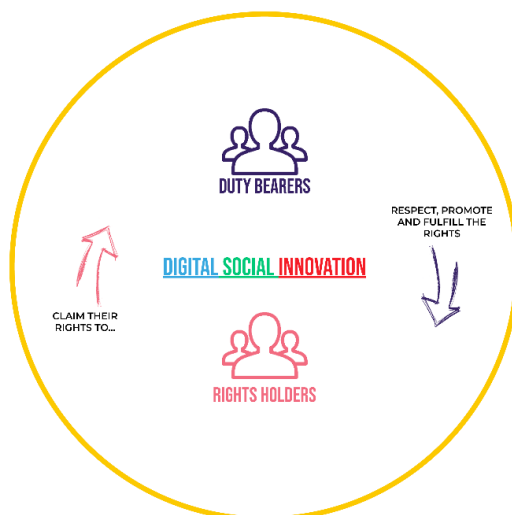
3.5 Thèmes et principes transversaux

Les thèmes transversaux et les principes clés des appels à propositions s'inspirent de ce qui a été précédemment identifié par le programme Wehubit d'Enabel comme des cadres de référence pour s'assurer que les projets mènent leur travail de manière sûre, inclusive et durable.

Avant toute chose, nous considérons l'**approche fondée sur les droits humains (HRBA)** comme fondamentale pour notre action, en ce sens qu'elle vise à développer la capacité des porteurs de devoirs (autorités) à respecter leurs obligations et à encourager les titulaires de droits (citoyen-nes) à revendiquer leurs droits. Les innovations sociales numériques qui seront appuyées dans le cadre de cet appel sont mises en œuvre par des institutions de la société civile ou publiques. Lorsque nous recevons une proposition, nous évaluons dans quelle mesure la solution proposée améliorera le respect des droits, la

⁶ Pour plus d'informations sur la liste des pays de l'appel 1, veuillez consulter le paragraphe « Pays » du point 2.1.2 des directives

dynamique entre les titulaires de droits et les porteurs de devoirs, leurs capacités respectives à exercer leurs rôles et dans quelle mesure le projet prend en compte les groupes vulnérables. Nous soulignons de même l'importance d'adopter une approche « do no harm » (ne pas nuire), qui prend spécifiquement en compte la réduction de certaines inégalités, tout en veillant à ne pas en créer de nouvelles.



En outre, Enabel accorde une attention toute particulière à la **fracture numérique entre les sexes**, qui fait référence à la disparité entre les hommes et les femmes en matière d'accès et d'utilisation des technologies numériques, comme l'internet et les appareils numériques. Cette fracture peut résulter de divers facteurs, notamment d'un accès limité aux technologies, d'une littératie numérique plus faible chez les femmes et de normes culturelles ou sociétales qui découragent ou limitent l'implication des femmes dans les outils numériques et les plateformes en ligne.

L'impact de l'innovation numérique sur **l'environnement et le climat** est également une priorité à nos yeux. La digitalisation exerce un double impact sur l'environnement. D'une part, elle permet d'améliorer l'efficacité, de réduire les émissions et de faciliter le contrôle environnemental. A contrario, elle contribue par ailleurs au volume de déchets électroniques, à la consommation énergétique, à l'extraction de ressources et à la surconsommation. Il est dès lors essentiel de trouver un équilibre entre ces effets positifs et négatifs.

Enabel adhère également aux **neuf principes du développement numérique**. Ces derniers guident la conception et la mise en œuvre de solutions numériques dans les projets de développement tout en servant par ailleurs d'éléments clés qui seront évalués dans les demandes introduites pour l'appel à propositions. Les neuf principes mettent l'accent sur la conception centrée sur l'utilisateur-riche, l'évolutivité, la durabilité, la prise de décisions axées sur des données, l'ouverture, la confidentialité et la sécurité, la collaboration et l'adaptabilité. Ces principes visent à renforcer l'efficacité et l'utilisation éthique des technologies

numériques dans les efforts de développement. Veuillez noter que ces principes sont en cours de révision.

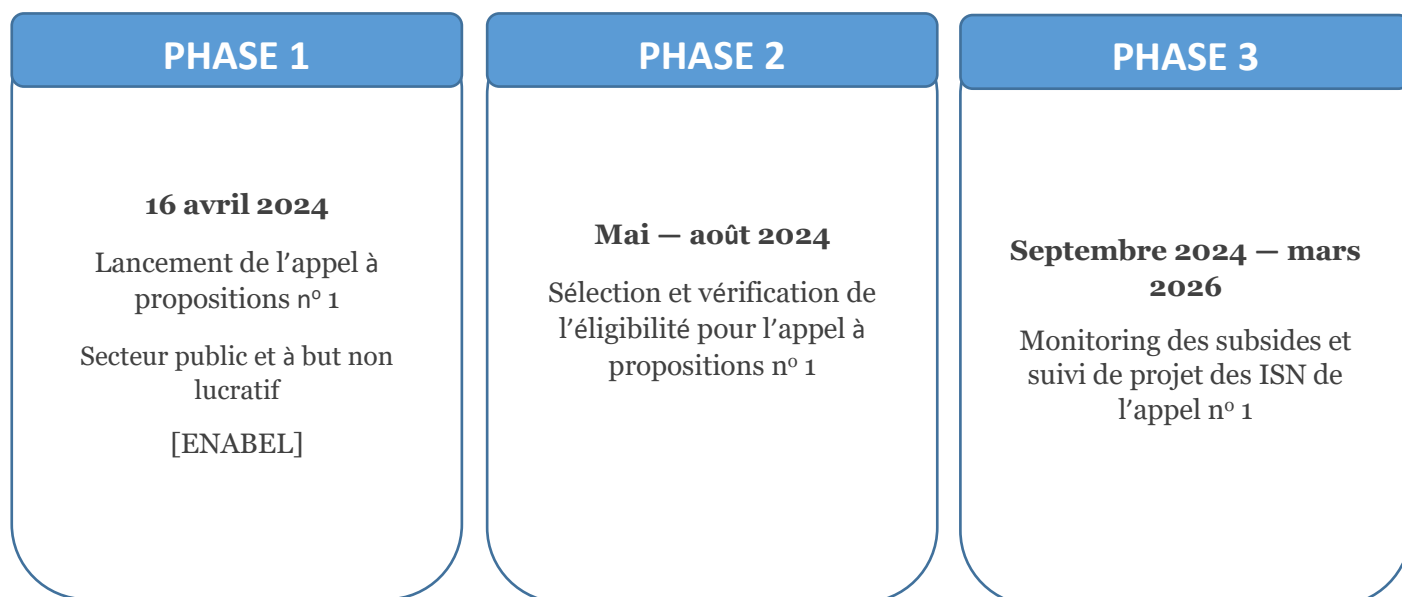
Cette initiative appuie l'adoption du cadre européen régissant l'accessibilité au web. Ce cadre favorise l'inclusion sociale en permettant à chacun-e de participer pleinement à l'économie et à la société numériques. La multiplication des informations et des services en ligne comporte un risque d'exclusion de certains groupes, comme les personnes handicapées et les personnes âgées, de services essentiels. Procéder à de simples ajustements pour améliorer l'accessibilité des données est bénéfique à tou-ttes les utilisateur-rices, ce qui se solde par un bien-être accru pour eux et elles.



Source : <https://digitalprinciples.org/>

3.6 Phases et chronogrammes des deux appels

Appel 1 : Subsidés et renforcement des capacités pour les institutions publiques, les universités, les organisations de la société civile, les ONG et autres [Coordonnés par Enabel]



Appel 2 : « Think Like an Investor » Appel pour les acteurs du secteur privé [Coordonné par HAUS & ESTDEV]

